

CHAMPIONNAT DE FRANCE J16 – CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J16



VENDREDI 04 AU DIMANCHE 06 JUILLET 2025

VICHY

1. CALENDRIER

- Mardi 24 juin 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 27 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 04 juillet 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course: 1 500 m			10	J16F4x	4 rameuses en couple
1	J16H2x	2 rameurs en couple	11	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur
2	J16H1x	1 rameur en couple	12	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
3	J16H4x	4 rameurs en couple	13	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
4	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur	HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Critérium		
5	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur	14	J16H2x HV PR Open ^Δ	2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide
6	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)		
7	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats de France		
8	J16F2x	2 rameuses en couple			
9	J16F1x	1 rameuse en couple			

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer au championnat de France J16, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont fait automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages des épreuves J16 handi-valide

Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Les J16 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Temps handicaps

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés et de la date du brevet des collègues.

- Vendredi 04 juillet après-midi séries J16
- Samedi 05 juillet après-midi demi-finales J16
- Dimanche 06 juillet matin finales J16

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – C03003@ffaviron.fr